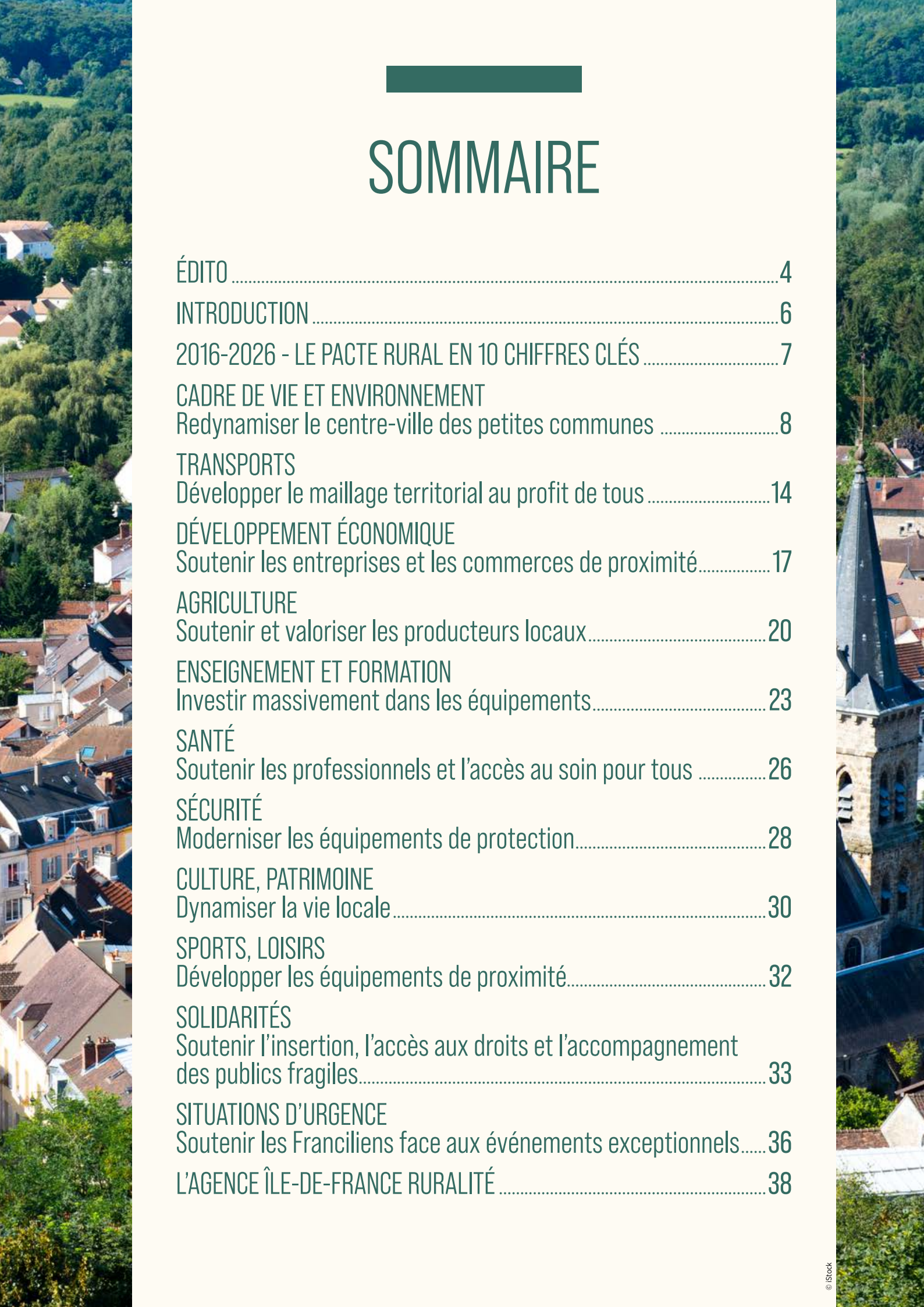




PACTE RURAL

10 ans d'actions *au service des communes rurales de l'Île-de-France*



An aerial photograph of a village, likely in the Île-de-France region, showing a mix of residential buildings and a prominent church spire. The village is nestled in a valley with lush green trees surrounding it. The image is split vertically, with the left half showing the village and the right half showing a close-up of the church spire.

SOMMAIRE

ÉDITO	4
INTRODUCTION	6
2016-2026 - LE PACTE RURAL EN 10 CHIFFRES CLÉS	7
CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT	
Redynamiser le centre-ville des petites communes	8
TRANSPORTS	
Développer le maillage territorial au profit de tous	14
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Soutenir les entreprises et les commerces de proximité.....	17
AGRICULTURE	
Soutenir et valoriser les producteurs locaux.....	20
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	
Investir massivement dans les équipements.....	23
SANTÉ	
Soutenir les professionnels et l'accès au soin pour tous	26
SÉCURITÉ	
Moderniser les équipements de protection.....	28
CULTURE, PATRIMOINE	
Dynamiser la vie locale	30
SPORTS, LOISIRS	
Développer les équipements de proximité.....	32
SOLIDARITÉS	
Soutenir l'insertion, l'accès aux droits et l'accompagnement des publics fragiles.....	33
SITUATIONS D'URGENCE	
Soutenir les Franciliens face aux événements exceptionnels.....	36
L'AGENCE ÎLE-DE-FRANCE RURALITÉ	38

ÉDITO

Pendant trop longtemps, les territoires ruraux ont été les grands oubliés des politiques publiques en Île-de-France. Dès 2016, j'ai fait le choix de rompre avec cette injustice en lançant un Pacte rural ambitieux, avec un objectif clair : rétablir l'équité territoriale et corriger durablement les fractures entre les territoires.

Dix ans après, le constat est sans appel : nous avons non seulement tenu nos engagements, mais nous avons largement dépassé les objectifs fixés. Les résultats sont concrets, massifs et mesurables. Plus de 11,6 milliards d'euros ont été consacrés aux territoires ruraux. Plus de 17 % des investissements régionaux leur ont été dédiés, en parfaite cohérence avec leur poids démographique. Plus de 1 000 communes ont été accompagnées, et 90 % d'entre elles ont bénéficié d'une aide directe de la Région.

Ce sont, entre autres, 760 commerces de proximité soutenus en ruralité, plus de 760 équipements sportifs financés, 3 500 aides à l'installation de jeunes agriculteurs, à la modernisation, à la diversification et à la transition des exploitations agricoles. L'accès au numérique a été profondément transformé, avec 96 % des logements désormais raccordables à la fibre, contre à peine 25 % en 2018. Ces chiffres traduisent une réalité simple : la ruralité francilienne n'est plus à la marge, elle est pleinement au cœur de l'action régionale.

Nous avons également investi massivement dans les mobilités, avec **plus de 8,5 milliards d'euros pour offrir des transports plus fiables et mieux adaptés, notamment pour les habitants de la grande couronne**. Le tarif unique et le dispositif Liberté +, déployés en lien avec Île-de-France Mobilités, illustrent aussi cette volonté de rendre les déplacements plus simples et plus justes pour tous.

Cette action s'est également traduite dans des domaines essentiels du quotidien. En matière de santé, nous avons soutenu le maintien et le développement de l'offre de soins de proximité, indispensable dans des territoires où l'accès aux médecins demeure un enjeu majeur. Sur le patrimoine, nous avons accompagné la restauration et la valorisation de nombreux sites communaux, véritables marqueurs d'identité et de vitalité locale. En matière de sécurité, nous avons engagé un effort sans précédent, avec plus de 22 millions d'euros mobilisés pour équiper les collectivités en vidéoprotection, permettant l'installation de plus de 6 500 caméras sur l'ensemble

des territoires ruraux. Quant à l'éducation, la Région consacre 1,7 milliards du plan d'urgence pour les lycées pour le milieu rural.

Enfin, nous avons franchi une étape décisive avec la création de l'Agence de la ruralité Île-de-France. Cet outil inédit incarne une nouvelle méthode : plus proche des territoires, plus réactive, plus efficace. Elle permet d'amplifier notre action, d'accompagner les communes au plus près de leurs besoins et de donner une nouvelle cohérence à l'ensemble de notre politique rurale.

Ce que nous avons engagé, ce n'est pas un simple accompagnement : c'est un rééquilibrage territorial profond, assumé et désormais éprouvé. Une politique volontariste qui démontre qu'il est possible de corriger les inégalités et de redonner de vraies perspectives aux territoires ruraux.

Mais je le dis avec lucidité : rien n'est jamais acquis. Les défis restent nombreux — accès aux soins, mobilités, transition écologique — et exigent de poursuivre et d'amplifier notre action.

Car au fond, l'enjeu reste le même : garantir à chaque Francilien les mêmes droits, les mêmes services, la même dignité, qu'il vive à la ville ou à la campagne.

L'égalité territoriale n'est pas une promesse. C'est un engagement. Et nous continuerons à le tenir.



Valérie Pécresse
Présidente
de la Région
Île-de-France



Valérie Lacroute
vice-présidente chargée
de l'Agriculture
et de l'Alimentation



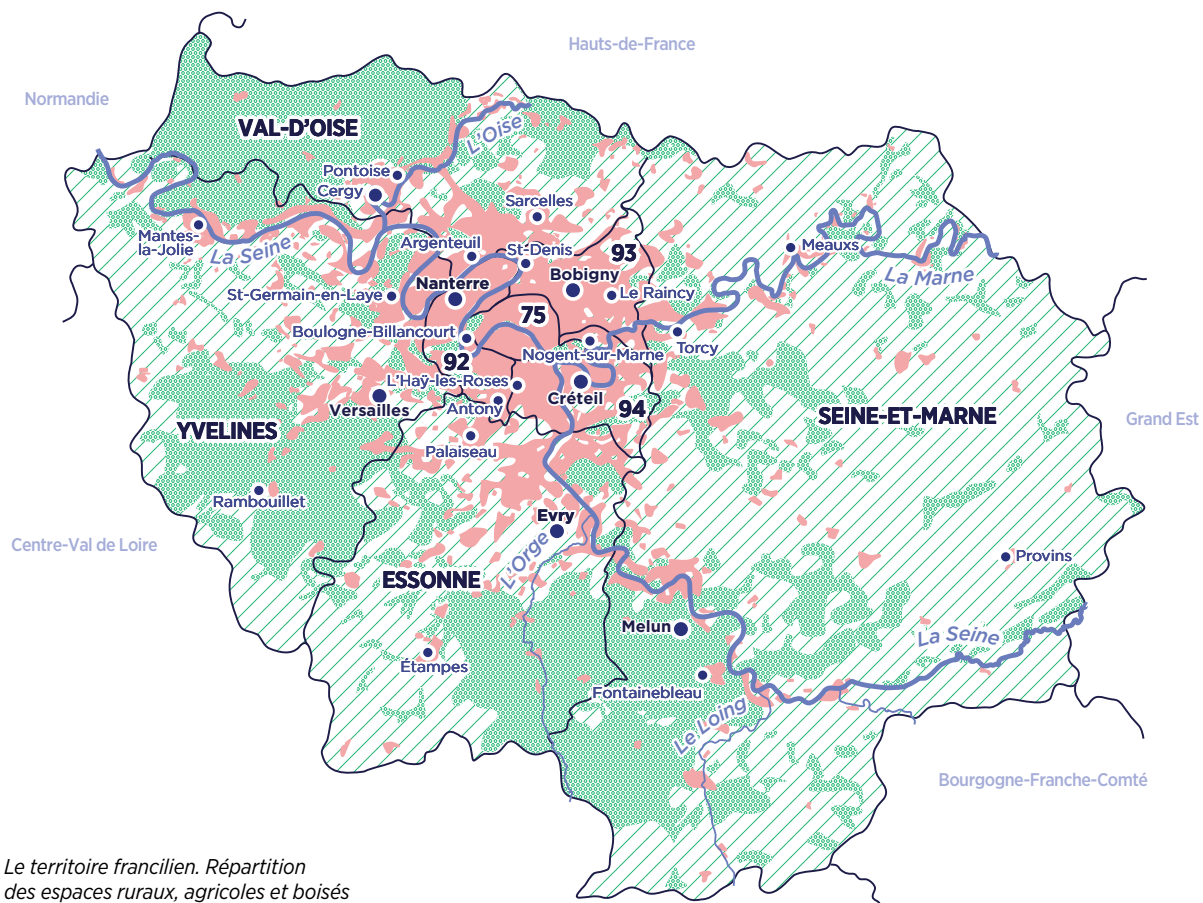
Jean-François Renard
conseiller régional,
délégué spécial
à la Ruralité

INTRODUCTION

L'Île-de-France, c'est d'abord la ruralité : plus de 75 % de son territoire est couvert d'espaces agricoles, boisés et naturels ; plus de la moitié de ses communes sont des petites communes peu ou très peu denses. Ces réalités géographiques appellent une réponse politique à leur hauteur. On ne gouverne pas une région en ne regardant que son cœur de métropole.

Dès 2016, nous avons fait le choix de l'équité territoriale. Non par idéologie, mais par exigence républicaine. Si chaque Francilien paie les mêmes impôts, il est juste que chaque Francilien accède aux mêmes services, aux mêmes opportunités, à la même dignité — qu'il habite à deux pas de Notre-Dame ou au cœur du Gâtinais. C'est ce principe, simple et intransigeant, qui a fondé le Pacte rural : cibler l'investissement public sur les territoires qui en avaient le plus besoin, mesurer les résultats, rendre des comptes.

Le Pacte rural, c'est une méthode rigoureuse : des engagements chiffrés, un périmètre précis — les communes de moins de 10 000 habitants situées hors de la métropole du Grand Paris —, et un principe clair de « juste retour » : les territoires ruraux représentent 17 % de la population francilienne ; ils doivent recevoir 17 % de l'investissement régional.



2016-2026 - LE PACTE RURAL EN 10 CHIFFRES CLÉS

Le Pacte rural
concerne

2,1 M

d'habitants

(soit 17 % de la population francilienne)

Plus de

17 %

des investissements

régionaux ont été fléchés en cohérence
vers les territoires du Pacte rural
sur la période 2016-2025, dans
une logique de « juste retour ».

Au total, la Région
a consacré

11,6 Mds€

aux territoires ruraux

1 008 communes

sont incluses dans le périmètre
du Pacte rural

90,5 %

de ces communes ont bénéficié d'une aide directe
de la Région sur la période 2016-2025

3 500 aides

à l'installation de jeunes agriculteurs,
à la modernisation, à la diversification
et à la transition des exploitations agricoles

760 commerces

de proximité aidés pour leur maintien
ou leur installation en zones rurales

763 équipements

sportifs soutenus

1 661 projets ruraux

lauréats au Budget participatif écologique

700

communes couvertes
par le Transport à la Demande (TàD)

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE DES PETITES COMMUNES

Bien vivre en ruralité, ce n'est pas un luxe : c'est une exigence normale pour des familles qui ont choisi — ou qui n'ont pas eu le choix — de s'établir loin des pôles urbains. Salle des fêtes délabrée, centre-bourg défiguré, réseau internet inexistant, factures énergétiques insoutenables : voilà ce dont trop de maires ruraux héritaient en 2016.

La Région a décidé d'y répondre par l'action, pas par les discours.

Le contrat rural (CoR) incarne cette philosophie : un partenariat direct, co-financé avec les Départements, au service des projets concrets portés par les plus petites communes. Pas de formulaire kafkaïen, pas de procédure interminable : un engagement partenarial clair, un taux de subvention transparent — 40 % pour la Région, 30 % pour le Département — et une ambition

simple : redonner à chaque village le cadre de vie qu'il mérite. Ce sont 633 contrats signés à fin 2025 pour plus de 1 100 opérations, plus de 100 M€ mobilisés, et des réalisations tangibles dans des centaines de communes qui attendaient depuis trop longtemps que la collectivité les entende.

Contrats ruraux - répartition des opérations par thématique		
Thématique	Nombre d'opérations	Montant de subvention régionale (€)
Administratif	290	26 712 811
Aménagement espaces publics	407	32 637 532
Autre	20	1 925 689
Culturel/socio-culturel	150	12 306 588
Handicap	16	781 523
Petite enfance	7	784 558
Santé	11	1 336 848
Scolaire et péri-scolaire	144	18 685 858
Sport	42	2 115 970
Transition écologique	32	3 396 868
Voirie	17	1 639 283
Total général	1 136	102 323 526

Répartition des contrats CoR par département	
2017-2025	
Seine-et-Marne	306
Yvelines	159
Essonne	85
Val-d'Oise	83
Total	633

2016-2026 – Contribution de la Région

672 M€

Investissements 92 %
Fonctionnement 8 %

Exemples de réalisation (liste non exhaustive) - CoR

Création d'une mini-crèche aux Mesnuls (78)	42 522 €
Aménagement d'une médiathèque à Coutevroult (77)	148 000 €
Création d'une Maison de services au public à Thoiry (78)	148 000 €
Rénovation et extension d'une salle polyvalente à Vayres-sur-Essonne (91)	148 000 €
Aménagement du cœur de village à Breux-Jouy (91)	148 000 €
Aménagement d'une grange en locaux multiservices à La Chapelle-en-Vexin (95)	88 044 €
Création d'un terrain multisports au Bellay-en-Vexin (95)	45 756 €



Ci-dessus, l'école René Coty à Maule (78).

Les communes de plus de 2 000 habitants relevant du Pacte rural ont bénéficié, elles, du **contrat d'aménagement**

régional (CAR). Plus de 655 opérations ont été soutenues pour un montant global de 213 M€.

Exemples de réalisation (liste non exhaustive) - CAR

Construction d'une médiathèque à Juilly (77)	638 106 €
Rénovation avec améliorations énergétiques de l'école René Coty à Maule (78)	1,3 M €
Construction d'une salle des fêtes à Montlignon (95)	875 736 €
Création d'un multi-accueil collectif et familial à Boussy-Saint-Antoine (91)	500 000 €
Construction d'un gymnase à Itteville (91)	900 000 €
Construction d'un accueil de loisirs à Pomponne (77)	450 000 €
Requalification du centre-bourg à Andilly (95)	755 000 €
Construction d'un accueil collectif pour mineurs au Mesnil-Saint-Denis (78)	911 697 €
Construction de la maison de la musique à Maurecourt (78)	567 651 €
Construction d'un gymnase multisport et ses locaux associatifs à Saint-Germain-lès-Corbeil (91)	907 500 €
Création d'une maison de santé à Angerville (91)	809 165 €
Rénovation du centre aquatique du Grand Jardin dans la communauté de communes de Moret-sur-Loing (77)	1,3 M€
Création d'un multi-accueil collectif à Quincy-sous-Sénart (91)	500 095 €

LE SOUTIEN AUX PROJETS ÉCOLOGIQUES

Le numérique est devenu un bien de première nécessité. Travailler, apprendre, consulter un médecin en téléconsultation, accéder aux démarches administratives : tout cela suppose une connexion fiable. En 2018, seulement 25 % des logements franciliens étaient raccordables à la fibre. Ce chiffre n'est pas un détail technique : c'était une fracture, profonde et injuste. **La Région a pris le problème à bras-le-corps, avec des investissements massifs et une volonté politique claire. Résultat : 96 % des logements et locaux d'activité sont aujourd'hui raccordables ou raccordés.** Le désenclavement numérique, c'est désormais une réalité, pas une promesse.



La **transition écologique** ne se décrète pas depuis « Paris ». Elle se construit dans les territoires, par les habitants eux-mêmes, lorsqu'on leur fait confiance et qu'on leur donne les moyens d'agir. C'est le sens du Budget participatif



© Région Île-de-France

écologique : **donner à chaque Francilien, y compris dans la plus petite des communes rurales, le pouvoir de proposer, de voter et de réaliser un projet à impact environnemental concret.** En 7 éditions, près de 600 000 votes ont été enregistrés. **1 661 projets ruraux ont été financés pour plus de 11 M€.** C'est l'écologie du concret.

Budget participatif écologique - répartition des opérations par thématique

Thématiques	Nbre projets ruraux lauréats	Montant voté
Energies renouvelables et efficacité énergétique	418	3 187 474
Espaces verts et biodiversité	593	3 654 744
Alimentation	21	153 000
Propreté, prévention et gestion des déchets, économie circulaire	354	2 210 478
Santé environnementale	28	205 416
Vélo et mobilités propres du quotidien	247	1 637 065
Total	1 661	11 048 177

Avec la création du **Fonds propreté**, la Région s'est engagée dès 2016 aux côtés des collectivités franciliennes pour lutter contre le fléau des dépôts sauvages au sein même des villages et des centres-bourgs mais

également des espaces naturels, agricoles et forestiers. 3,9 M€ de subventions ont été versées depuis 2016 dans le périmètre du Pacte rural.

+ Exemples de réalisation – Fonds propreté (liste non exhaustive)

- **Application ACDÉCHETS** : service numérique créé par la Région Île-de-France pour lutter contre les dépôts sauvages, grâce aux signalements des citoyens et à un guide d'aide à la verbalisation pour les collectivités ainsi que la pose de caméras de surveillance.
- **Acquisition de barrières**, de pièges photographiques et de panneaux signalétiques mais également mise œuvre d'un plan d'actions sur le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (95).
- **Nettoyage par la SAFER IDF** d'un ancien camping dans un objectif de renaturation à Annet sur Marne (77).
- **Forêts publiques de l'ouest francilien** : suppression des corbeilles avec une signalétique pour inciter les particuliers à rapporter leurs déchets, mise en place d'installations bloquantes, actions de verbalisation par les agents de l'ONF, campagnes de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires, participation aux opérations « forêts propres ».



© Com Breuille

Ci-dessus, le parc du Colombier offre 55 000 m² d'espaces verts, y compris un verger, une prairie humide, et une roseraie, à Breuille (91). Le parc inclut itinéraires, cheminements, et lieux d'animations, ainsi que la redécouverte du pastoralisme et l'installation de ruches et nichoirs.

La création de **l'Agence régionale de la biodiversité** en 2017 est venue renforcer l'appui technique aux territoires pour mieux intégrer les questions de biodiversité aux projets, planifications et modes de gestion locaux. Les territoires ruraux ont été moteurs pour la réalisation de plusieurs inventaires des zones humides dans le cadre de leur PLU ou d'atlas de la biodiversité communaux. Des projets de renaturation et de traitement de discontinuités écologiques ont pu être menés grâce

aux financements régionaux, notamment dans le cadre du Plan vert mais aussi du Plan 1 000 mares.

Le **Plan vert** lancé en 2017 vise à la création d'espaces verts partout et pour tous. Contrairement aux idées reçues, les secteurs ruraux peuvent être carencés en espaces verts. Avec son agence des espaces verts, Île-de-France Nature, la Région s'est mobilisée pour appuyer les porteurs de projets.

Exemples de réalisation – Plan vert (liste non exhaustive)

Ouverture au public des 5,5 ha du parc du Colombier à Breuille (91) et des 5 000 m² du parc du château de Coupvray (77)

Création de liaisons vertes à Saint-Rémy-l'Honoré (78) et à Moussy-le-Neuf (77)

Création de cheminements doux le long du ru de Gally (78)

Création d'un verger partagé à Bouffémont (95) et de jardins familiaux à Quincy-sous-Sénart (91)

Le rôle d'**Île-de-France Nature** est également de protéger et de valoriser le patrimoine naturel régional. Pour cela, la Région lui a confié la gestion des 16 000 hectares de propriétés régionales dont 73 % de forêts et 15 % de terres agricoles. Elle gère également 5 des 12 Réserves naturelles régionales ainsi que 3 des 33 sites Natura 2000 de l'Île-de-France.

En termes de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, l'Île-de-France peut se féliciter d'une baisse globale sur la période de 2017 à 2025.



Par ailleurs, la Région a soutenu de nombreux projets de développement des énergies renouvelables et de récupération afin de contribuer à la décarbonation des territoires. Elle a aussi soutenu des projets de sobriété

énergétique pour faire baisser les factures des petites communes et, en matière d'éclairage public, pour préserver la trame noire.

Exemples de réalisation – Énergies renouvelables (liste non exhaustive)

3 unités de méthanisation en Essonne (Ormoy-la-Rivière, Boutigny-sur-Essonne et Angerville), 13 dans les Yvelines (Sonchamp, Thoiry, Thiverval-Grignon, Gazeran...) et 43 en Seine-et-Marne (Sourdun, Chaumes-en-Brie, Réau, Marchemoret...)

Centrale photovoltaïque à Porcheville (78)

28 projets photovoltaïques dont les Gabots à Annet-sur-Marne (77)

Installation de panneaux photovoltaïques sur le site de la station d'épuration d'Asnières-sur-Oise (95)

Chauffage du groupe scolaire Camille-Magné par des sondes géothermiques associées à des pompes à chaleur à Breuillet (91)

Solution de géothermie sur nappe pour couvrir les besoins d'un centre aquatique à Tournan-en-Brie (77)

Exemples de réalisation – Sobriété énergétique (liste non exhaustive)

Rénovation énergétique globale du gymnase Leducq à Mériel (95)

Rénovation énergétique globale de l'école de l'Aune à Ormoy-la-Rivière (91)

Remplacement de 4 145 points lumineux, répartis sur 87 communes, par des luminaires LED, projet porté par le SDESM, Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (77)

Modernisation de l'éclairage public pour environ 10 600 des points les plus urgents des communes rurales de Grand Paris Seine et Oise (78)

PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Les quatre parcs naturels régionaux d'Île-de-France ne sont pas des sanctuaires figés. Ce sont des territoires vivants, habités, économiquement actifs, qui allient exigence environnementale et développement local. La Région y a consacré près de 78 M€ depuis 2016 et travaille à la création d'un cinquième parc, Brie et Deux Morin. Car préserver le patrimoine naturel francilien, c'est aussi préserver l'attractivité et l'avenir de la ruralité — et refuser que la richesse écologique de notre territoire ne reste qu'un décor sans habitant.

Les **4 parcs naturels régionaux (PNR)** : le **Gâtinais français** (77-91), la **Haute Vallée de Chevreuse** (78-91), le **Vexin français** (78-95) et le **PNR interrégional Oise-Pays**

de France (95-60) jouent un rôle central dans le développement des territoires ruraux en apportant un cadre de qualité et d'expérimentation pour des projets de territoire pilotés collectivement par les acteurs publics locaux. Les Parcs sont à la croisée des priorités affirmées par la Région pour la transition écologique et énergétique, la valorisation des filières agricoles et forestières, le commerce de proximité, les filières courtes, la croissance des PME, le soutien aux commerces et à l'artisanat et l'attractivité de la région capitale. Ils sont également des relais pour la créativité territoriale et l'innovation écologique et sociale, au bénéfice de tous les territoires ruraux.

Exemples de réalisation – PNR (liste non exhaustive)

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, dans le cadre de ses missions d'expérimentation, a mis en place une offre (renaturation, restauration, entretien) pour restaurer les fonctions écologiques d'origine des rivières et les reconnecter aux zones humides adjacentes

Le PNR du Gâtinais français mène un projet d'agroforesterie à Soisy-sur-École (91)

Le PNR Oise – Pays de France contribue à l'urbanisme durable des communes grâce à un appui à l'ingénierie de leurs projets d'aménagement

Le PNR du Vexin Français porte l'aménagement d'itinéraires de randonnée sur le territoire et la création d'un lieu d'accueil du public du château de La Roche-Guyon (95)

© Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse - Olivier Marchal



TRANSPORTS

DÉVELOPPER LE MAILLAGE TERRITORIAL AU PROFIT DE TOUS

Dans les territoires ruraux franciliens, l'accès aux services publics, à l'emploi, à la formation, aux soins ou encore aux équipements du quotidien repose étroitement sur la qualité des mobilités. Si l'étude «Tout à 20 minutes» a montré que les «zones blanches» demeurent relativement limitées à l'échelle régionale dès lors que les déplacements peuvent être effectués en voiture, elle souligne également que l'offre de services pour les mobilités de proximité reste principalement concentrée dans les bourgs et les petites villes.

Dans ce contexte, la Région Île-de-France a fait du renforcement des transports du quotidien un axe majeur du Pacte rural depuis 2016, avec une priorité donnée au développement des transports collectifs, à l'amélioration du maillage territorial et à la réduction des inégalités de mobilité entre le cœur d'agglomération et les territoires de grande couronne.

Cette ambition s'est traduite par un engagement financier massif. En dix ans, plus de 8,5 Mds€ ont été mobilisés spécifiquement en faveur des mobilités dans les territoires ruraux. Cet effort a permis d'accélérer le renouvellement du matériel roulant et d'améliorer les infrastructures afin de proposer des trains, RER et bus plus modernes, plus confortables, plus fiables, plus sûrs et plus respectueux de l'environnement, tout en améliorant sensiblement la qualité et la régularité du service.

En lien étroit avec Île-de-France Mobilités, la Région a également veillé à renforcer le maillage territorial afin de garantir une desserte adaptée aux besoins des habitants des zones peu denses. Aujourd'hui, 123 gares desservent l'espace rural francilien, complétées par près de 1 500 lignes de bus en grande couronne et déjà 62 lignes de Cars Express Régionaux, permettant de relier efficacement les territoires ruraux aux bassins d'emplois, aux pôles universitaires et aux principaux nœuds de correspondance. Depuis 2016, l'offre de bus a augmenté d'environ 25 %, de jour comme de nuit, afin de mieux répondre aux besoins de déplacements du quotidien et de renforcer les connexions entre les communes rurales et les centralités locales.

Les investissements dans les infrastructures ferroviaires constituent un autre pilier majeur de cette politique. La modernisation de la ligne P illustre concrètement cet engagement en faveur des territoires ruraux et périurbains. Plus de 5 M€ ont notamment été investis pour moderniser la bifurcation de Gretz-Armainvilliers, contribuant à améliorer la robustesse et la fiabilité du RER E et de la ligne P. La Région a également soutenu l'électrification de la branche Provins, mise en service en 2022, permettant une amélioration importante du confort, de la régularité et de la qualité de service pour les habitants du sud-est francilien. Des études ont par ailleurs été engagées pour la branche de La Ferté-Milon, traduisant la volonté de poursuivre la modernisation du réseau ferré dans les territoires les plus éloignés du cœur métropolitain.

La Région et Île-de-France Mobilités ont également agi pour rendre les transports plus accessibles financièrement et garantir une véritable égalité territoriale. La suppression de la tarification par zone a permis un rééquilibrage significatif du coût du passe Navigo en faveur des habitants de la grande couronne, réduisant concrètement le coût des déplacements pour de nombreux Franciliens ruraux. Cette modernisation tarifaire s'est accompagnée du développement de nouvelles solutions de billettique, telles que Navigo Liberté+, qui permet aux usagers occasionnels de payer uniquement les trajets effectués. Une attention particulière a également été portée aux jeunes et aux familles des territoires ruraux à travers les dispositifs scolaires et les

2016-2026 – Contribution de la Région

8,5 Mds€



La gare de Villennes-sur-Seine (78).

abonnements adaptés. Les annonces récentes issues des Assises des transports dans la ruralité prolongent cette ambition, notamment avec la possibilité de coupler un abonnement Scol'R avec un passe Navigo imagine R à tarif réduit afin de faciliter davantage encore les déplacements des jeunes Franciliens.

Cette stratégie de maillage et de modernisation s'accompagne également d'une réflexion plus large sur le rôle des gares dans les territoires ruraux et périurbains. À travers le programme « **Gares de Demain** », la Région soutient la transformation des gares en véritables lieux de services et de vie pour les habitants, en favorisant le développement de commerces, de services publics, de mobilités partagées et d'espaces facilitant l'intermodalité. Après les 14 lauréats de la première édition de l'appel à projets en 2021, 9 nouveaux lauréats sont venus compléter ce programme en 2025. C'est par exemple la gare de Saint-Mammès (77) qui bénéficie d'une chocolaterie-pâtisserie depuis 2022, ou de Méry-sur-Oise (95) qui accueille une boulangerie.

Afin de répondre aux besoins des zones les moins denses, des solutions de mobilité complémentaires et innovantes ont également été déployées. **Depuis 2019, 70 % des communes de grande couronne disposent**

d'un service de transport à la demande, soit plus de 700 communes aujourd'hui. Ce dispositif connaît une dynamique particulièrement forte, avec une fréquentation multipliée par dix depuis 2015. Dans le Provinois, où six secteurs bénéficient de ce service, la fréquentation a progressé de 15 % entre septembre 2023 et septembre 2024. Les déplacements en heures creuses y connaissent notamment une forte progression, avec près de 20 000 passagers contre 8 200 auparavant, démontrant la capacité de ces solutions à répondre finement aux besoins des habitants des territoires ruraux.

La Région et Île-de-France Mobilités ont également développé des solutions favorisant l'intermodalité et les mobilités partagées. Les détenteurs d'un passe Navigo annuel bénéficient désormais de la gratuité du stationnement dans les parcs relais labellisés situés aux abords des gares de grande couronne, facilitant le rabattement vers les transports collectifs. **Le covoiturage constitue également un levier important pour les déplacements du quotidien dans les territoires ruraux.** Le déploiement de l'application Covoit' Île-de-France Mobilités facilite ainsi la mise en relation entre conducteurs et passagers, notamment sur les trajets domicile-travail, contribuant à réduire les coûts pour les usagers, à limiter l'autosolisme et à renforcer l'articulation entre voiture individuelle et transports collectifs.

L'accessibilité universelle constitue également une priorité forte de l'action régionale. **En lien avec Île-de-France Mobilités et SNCF Gares & Connexions, près de 2,5 Mds€ ont été investis pour rendre accessibles environ 270 gares et stations du réseau ferré francilien, portant à près de 300 le nombre total de gares accessibles, dont une part importante située en grande couronne.** Cette politique permet d'améliorer concrètement les déplacements des personnes en situation de handicap, des personnes âgées ou encore des familles avec enfants.



La gare autoroutière de Briis-sous-Forges (91).

La sécurité dans les transports a également fait l'objet d'un renforcement important. Plus de 3 000 agents de sûreté sont désormais mobilisés sur les réseaux de transport franciliens, soit une augmentation de 50 % en dix ans. Cet effort est complété par l'engagement de réservistes de la gendarmerie nationale représentant plus de 6 000 jours de patrouilles sur les réseaux bus et ferrés des départements de grande couronne, contribuant à renforcer le sentiment de sécurité des voyageurs au quotidien.

Ces politiques se traduisent également par des réalisations concrètes et innovantes. La gare autoroutière de Briis-sous-Forges, en Essonne, unique en France, illustre cette volonté d'adapter les infrastructures aux besoins des territoires ruraux et périurbains. Implantée directement sur l'autoroute, elle permet aux usagers de rejoindre rapidement les Cars Express via une passerelle dédiée, offrant des liaisons rapides vers Massy, la zone d'emplois de Courtabœuf, Dourdan ou Orsay tout en réduisant significativement les temps de parcours.

En complément du développement des transports collectifs, la Région agit également sur les infrastructures routières lorsque celles-ci demeurent indispensables à la desserte des territoires et à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Le plan anti-bouchons, adopté en 2017, vise ainsi à traiter les principaux points de congestion, à améliorer la qualité de service du réseau routier et à soutenir l'innovation à travers le développement de routes intelligentes. Dans ce cadre, 8 projets structurants de contournement de communes rurales ont été financés pour un montant total supérieur à 177 M€. Parmi eux figurent notamment le contournement de Guignes, financé à hauteur de 9,3 M€ et inauguré en novembre 2025, mais également les opérations menées à Rambouillet (étude de déviation de la RN10 financée à hau-

Montereau-sur-le-Jard (1,38 M€) et Fontenay-en-Parisis (0,55 M€ pour l'amélioration de l'échangeur RD10/RN104). La Région a par ailleurs contribué à hauteur de plus de 80 M€ au projet de contournement est de Roissy (A104), infrastructure majeure pour améliorer la fluidité des déplacements à l'échelle régionale.

Enfin, la Région accompagne fortement le développement des mobilités actives dans les territoires ruraux, en cohérence avec ses objectifs de transition écologique et de diversification des modes de déplacement. Près de 50 M€ ont ainsi été investis dans le cadre du Pacte rural pour soutenir la pratique du vélo à travers la création de pistes cyclables, le développement de stationnements sécurisés et la mise en place de services dédiés aux cyclistes. Cet effort s'inscrit dans le cadre plus large du Réseau Vélo Île-de-France (VIF), qui représente un engagement global de 300 M€ pour la réalisation de 750 km de voies cyclables structurantes permettant de relier les territoires à la capitale. Plusieurs réalisations concrètes illustrent cette dynamique, comme l'aménagement d'une vélorue à La Frette-sur-Seine (555 000 €) ou encore la création d'une boucle cyclable à Bailly (963 000 €).

Ainsi, depuis 2016, la Région Île-de-France a profondément renforcé l'offre de mobilité dans les territoires ruraux à travers une stratégie globale associant modernisation des transports collectifs, investissements ferroviaires, amélioration du maillage territorial, développement des mobilités innovantes, renforcement de l'accessibilité, soutien aux mobilités actives et amélioration des infrastructures. Cette politique ambitieuse contribue à réduire les inégalités territoriales, à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer durablement l'attractivité des espaces ruraux franciliens.



© Anthony Voisin

Piste cyclable à Vaires-sur-Marne (77).teur de 725 000 €),

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SOUTENIR LES ENTREPRISES ET LES COMMERCE DE PROXIMITÉ

Un territoire rural sans activité économique est un territoire condamné à l'exode. La Région Île-de-France a fait le choix inverse : soutenir l'emploi local, encourager la création d'entreprises et défendre le commerce de proximité parce que la vitalité économique d'un bourg, c'est le gage de sa survie. Une boulangerie qui ferme, c'est un lien social qui se rompt, une famille qui s'interroge sur son avenir dans le village, un maire qui perd un argument pour retenir ses habitants.

En dix ans, l'emploi a progressé dans les communes du Pacte rural à un rythme supérieur à la moyenne régionale : **+6,5% entre 2016 et 2022**, contre +5% en Île-de-France. Ce n'est pas le fruit du hasard : **c'est le résultat d'une politique volontariste, dotée de moyens réels, qui assume que la puissance publique a un rôle**

à jouer pour corriger les déséquilibres du marché. Plus de 30 M€ consacrés à **760 commerces de proximité**, une gamme complète d'aides aux entreprises, un soutien structuré aux filières agricoles et touristiques : la Région a misé sur ceux qui créent, qui innovent, qui s'installent et qui restent.

Commerces de proximité - répartition des opérations par thématique

	Nombre d'opérations	Montant de subvention régionale (€)
Commerces alimentaires	367	13 403 608
Services et commerces non-alimentaires	177	8 858 035
Bars cafés et restaurants	216	8 185 567
Total général	760	30 447 210

Exemples de réalisations – commerces de proximité (liste non exhaustive)

Rénovation de la façade d'un bar/tabac/brasserie/presse à Saint-Cyr-sur-Morin (77)

Achat d'équipements professionnels pour la boucherie de Saint Chéron (91)

Reprise de la boulangerie/pâtisserie de Sagy (95)

Acquisition et réhabilitation d'une épicerie de la commune de Messy (77)

Construction d'une halle de marché à Follainville-Dennemont (78)

Aménagement du cœur de ville de Bouffémont (95)

2016-2026 – Contribution de la Région

143 M€

Investissements 96 %
Fonctionnement 4 %



© HyLight

HyLight, production de dirigeables de surveillance d'infrastructures énergétiques et de transport, au Plessis-Pâté (91).

En effet, la Région a développé toute une panoplie d'aides aux entreprises, destinées à répondre à leurs besoins en fonction de leur étape de développement et de leurs spécificités.



Depuis 2017, **plus d'1,5 M€** ont été attribués à des projets en zone rurale au titre du Pass Entrepreneur #Leader pour

accompagner les entrepreneurs dans la création ou la reprise d'une entreprise avec des projets concrets, vecteurs de lien social dans nos villes et villages ruraux.

Exemples de réalisations – Pass Entrepreneur #Leader (liste non exhaustive)

Angélique, 33 ans, est accompagnée par Initiative Seine Yvelines dans le cadre du dispositif Pass 2 Entrepreneur#Leader « Je finance mon entreprise », financé par la Région. Cet accompagnement lui a permis d'accéder à des solutions de financement (prêt d'honneur, garantie bancaire). Installée à Richebourg (78), en zone rurale, elle a développé son activité à Houdan, où elle a créé L'Idéange, une pâtisserie-traiteur aujourd'hui bien identifiée et reconnue localement.

Ludovic, 42 ans, est accompagné par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France (CMA IDF) dans le cadre du Pass 3 Entrepreneur#Leader « Je dirige mon entreprise », également financé par la Région. Cet accompagnement lui permet de structurer son développement et de renforcer ses compétences entrepreneuriales. Installé à Richebourg (78), en zone rurale, il a implanté son activité à Machault (77), également situé en territoire rural. Il y a créé YOUNICHEZVOUS, magasin de fruits et légumes de proximité, dans une logique de circuit court et de dynamisation du territoire.

Dans un contexte de sortie de crise sanitaire et de relance économique, la Région a voté en 2022 son nouveau Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), accompagné de dispositifs de soutiens financiers dont la gamme UP de la Région (Pépites Start'up, Innov'up, TP'up, PM'up et Jeunes pousses industrielles) accompagne également de nombreuses initiatives entre autres pour s'implanter et se développer en suivant une stratégie de décarbonation.

Exemples de réalisations – gamme UP

Jeune pousse Industrielle Devogèle : teillage de lin à Chailly-en-Brie (77)

Jeune pousse Industrielle HyLight : production de drones et dirigeables à hydrogène au Plessis-Pâté (91)

Par ailleurs, la Région accompagne les professionnels du tourisme en finançant des projets relevant de la création d'une offre touristique ou de loisirs nouvelle. Le fonds tourisme contribue ainsi à la valorisation de projets ancrés dans des territoires ruraux.

Enfin, avec son agence d'attractivité, la Région contribue aussi à valoriser le patrimoine touristique des territoires.

Exemples de réalisations – tourisme (liste non exhaustive)

Ferme de Gally : aménagement de la Bergerie pour l'accueil d'événements grand public et professionnels avec de multiples activités (animation cueillette, atelier ruches...) à Saint-Cyr-l'École (78)

Château d'Hazeville, classé Monument historique : transformation d'un corps de ferme en un gîte pour développer une offre de séjours d'itinérance vélo en lien avec la voie verte cyclable européenne Paris-Londres, à Wy-dit-Joli-Village (95)

Domaine des Tinarages : création d'hébergements insolites en bois au cœur d'un site classé Natura 2000, à Échouboulains (77)

Des Lis Chocolat : création d'un parcours scénographique au sein de la Chocolaterie pour valoriser notamment des spécialités labélisées « Produit en Île-de-France », à Nemours (77)

La Maison Caillebotte : scénarisation et création de contenus en image de synthèse, signalétique d'accessibilité et réalisation de 4 plans en relief et 6 livrets en braille, à Yerres (91)

À l'occasion des 100 ans de la mort de Claude Monet, un parcours valorisant les sites emblématiques de l'impressionnisme est proposé aux Franciliens, en partenariat avec la Normandie, avec la découverte de sites comme la Vallée de l'Oise (Auvers-sur-Oise, Pontoise, Éragny, Osny...), les Boucles de Seine (Louveciennes, Marly-le-Roi, Croissy-sur-Seine, Le Port-Marly...) ou la Vallée de Seine (Le Pecq, Carrières-sur-Seine...) – 6 itinéraires bas-carbone en train, en vélo ou à pied, ont ainsi été définis pour les visiteurs



Adhérent à la marque *Produit en Île-de-France*, Denis Jullemier de Des Lis Chocolat a également créé un musée du chocolat afin de présenter l'objet de sa passion au plus grand nombre.

© Des Lis Chocolat

AGRICULTURE

SOUTENIR ET VALORISER LES PRODUCTEURS LOCAUX

L'agriculture couvre près de la moitié du territoire francilien. C'est une réalité économique majeure, un enjeu de souveraineté alimentaire et une question d'identité pour nos territoires ruraux. **Nous nous engageons à ses côtés, sans ambiguïté, pour une agriculture résiliente, compétitive et durable.**

Le Pacte agricole 2018-2030 traduit cette ambition en engagements concrets : lutter contre le mitage des terres agricoles et valoriser et commercialiser les productions régionales avec **la création notamment de la marque « Produit en Île-de-France », aujourd'hui forte de plus de 12 000 produits référencés.**

Nous nous sommes engagés pour la **création de la plateforme agroalimentaire publique Approv'halls à Provins (77)** : cet outil agro-industriel innovant permet la transformation de produits agricoles locaux, leur conditionnement, leur stockage et leur transport vers les cuisines de près de 300 établissements scolaires de l'est francilien. Il contribue au maintien du tissu rural en créant de nouveaux emplois. Il valorise les productions locales dans les cantines et, ainsi, participe à la sensibilisation des plus jeunes à la qualité de leur alimentation.



© Anthony Voisin

UN SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET À LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES RURAUX

Avec plus de 115 M€ mobilisés — fonds régionaux et européens — nous avons soutenu concrètement l'installation de **500 jeunes agriculteurs** et la **modernisation de 3 000 exploitations, accélérant la diversification et la transition des modèles de production**. Des projets emblématiques illustrent cette dynamique comme la ferme céréalière et viticole Entre deux grains dans le Vexin (95), ou encore l'élevage caprin à Pommeuse (77), ou enfin la ferme maraîchère bio La ferme des Gogottes à Samois (77).



© Marion Scoquant

Élevage caprin à Pommeuse (77).

2016-2026 – Contribution de la Région

189 M€

Investissements 51 %
Fonctionnement 49 %



UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Grâce à un investissement massif de 23,6 M€ dédié aux mesures agro-environnementales et de 19 M€ en faveur de l'agriculture biologique, nous réaffirmons notre engagement stratégique pour la souveraineté alimentaire et la résilience des territoires ruraux.

Exemples d'opérations – soutien aux exploitations agricoles (liste non exhaustive)

- **Accompagnement de l'installation d'un jeune agriculteur à Boinville-en-Mantois (78)** sur l'exploitation familiale qui produit des céréales, des pommes de terre et de carottes, référencées à la marque Produit en Île-de-France, que l'on retrouve en grande distribution et dans la restauration collective — en parallèle de cette installation, l'exploitation a été accompagnée par la Région à plusieurs reprises dans ses travaux de modernisation pour la construction d'un bâtiment de stockage de céréales et d'un hangar et pour les équipements de conditionnement des légumes (chaîne de conditionnement et ensacheuses).
- **Accompagnement de l'installation d'un jeune agriculteur à Commercy (95)**, sur le Parc Naturel Régional du Vexin, sur l'exploitation familiale spécialisée en grandes cultures et oléoprotéagineux — une partie des cultures oléoprotéagineuses est transformée sur l'exploitations en moutarde ou en légumes secs, référencés à la marque Produit en Île-de-France
 - la Région a pour ce faire soutenu l'achat des équipements nécessaires au conditionnement de la moutarde et des légumes secs, et l'aménagement du bâtiment dédié.
- **Accompagnement de l'exploitation caprine Les Fromages de chèvres Moret à Tancrou (77)**, fabricant de fromages et yaourts, référencés à la marque Produit en Île-de-France, pour la création d'un nouveau bâtiment d'élevage et d'une fromagerie, l'aménagement d'une boutique de vente des produits de la ferme et l'installation de panneaux solaires.
- **Accompagnement de la Ferme de Filbois à Aufferville (77)**, exploitation en polyculture-élevage, soutenue par la Région pour la construction de trois bâtiments pour l'élevage de volailles de chair, notamment de la race Gâtinaise, ainsi que la construction du laboratoire de transformation et de découpe de la volaille, et l'acquisition de vitrines et camion réfrigérés pour faciliter leur commercialisation en direct — la Région a également soutenu l'implantation de haies sur les terres de l'exploitation.
- **Accompagnement de l'installation d'une jeune agricultrice à Feucherolles (78)** pour la création d'une exploitation spécialisée dans la production de kiwis — la Région a soutenu non seulement l'installation, mais aussi l'achat des plants et de l'équipement nécessaire à l'entretien des cultures.

- **Accompagnement à l'installation d'une jeune agricultrice en tant qu'apicultrice à Limours (91)**, spécialisée dans la production de gelée royale, produit référencé à la marque Produit en Île-de-France. La Région a également soutenu l'acquisition du matériel de miellerie.
- **Accompagnement de l'exploitation familiale de l'EARL Morchoisne l'Humery à Étampes (91)** spécialisée en grandes cultures, pour l'acquisition d'outils d'aide à la décision et d'équipements d'agriculture de précision permettant le pilotage de la fertilisation azotée des cultures et donc d'optimiser les apports d'engrais et de produits phytosanitaires, améliorant ainsi la précision des interventions, réduisant l'utilisation d'intrants et en limitant les impacts — cette exploitation a également été soutenue pour sa diversification dans la culture de fraises avec l'acquisition de tout le matériel nécessaire (semoir, butteuse, récolteuse, filet anti-insectes) ainsi que pour la construction d'un bâtiment de stockage de céréales — ces deux derniers investissements concourant à rendre l'exploitation plus résiliente car diversifiée et en maîtrise de la valorisation de sa production.
- **Accompagnement de l'installation d'un jeune agriculteur à Morigny-Champigny (91)** sur l'exploitation familiale, spécialisée en grandes cultures — à l'occasion de cette installation, la Région a également accompagné cette exploitation dans sa diversification en viticulture, par l'achat de plants de vignes.
- **La Région a également accompagné la création ou la rénovation de près de 150 hangars** de stockage ou de conditionnement pour les céréales ou les légumes de plein champ, et plus de 600 projets pour développer la lutte mécanique contre les adventices.

Exemples d'opérations – soutien aux filières

- **Création d'un atelier de conserverie artisanale, Conserverie de la forêt, à Samois-sur-Seine (77)** : financement des outils de transformation et accompagnement à la certification « agriculture biologique », via l'aide à la transformation agroalimentaire francilienne et le dispositif Leader dans le but de favoriser le lien entre la population et les agriculteurs locaux tout en valorisant les productions locales biologiques — les productions sont depuis inscrites à la marque Produit en Île-de-France.
- **Construction d'une malterie artisanale biologique par la Société coopérative SEVEPI à Bréval (78)** : financement d'une malterie francilienne, comblant le maillon manquant du circuit de production de bière et permettant la transformation locale d'orge bio récoltée en Île-de-France. Ce projet est créateur d'emplois stables sur le territoire et ouvre la voie à une relocalisation des approvisionnements en malt pour la filière brassicole.
- **Projet d'augmentation des capacités de production de la Société Moulins Bourgeois à Verdelot (77)** : ce financement État/Région a permis à la société d'approvisionner de nouvelles boulangeries franciliennes tout en maintenant l'ancrage local de la filière — en effet, toutes les céréales sont sourcées à moins de 250 km de Verdelot — et la société crée 9 emplois supplémentaires et contribue ainsi à l'économie locale du territoire.
- **Projet de modernisation de l'abattoir de Jossigny (77)** : plusieurs appels à projets de la Région et de l'État (TAAF, modernisation des abattoirs, PIA 4) ont permis à l'abattoir de Jossigny de moderniser ses outils, d'augmenter sa capacité d'abattage et de créer un nouvel atelier de transformation — l'abattoir est un maillon essentiel de la filière ovine, et travaille notamment avec l'Association des Bergers d'Île-de-France — sa modernisation était essentielle pour le développement de l'élevage ovin en Île-de-France.



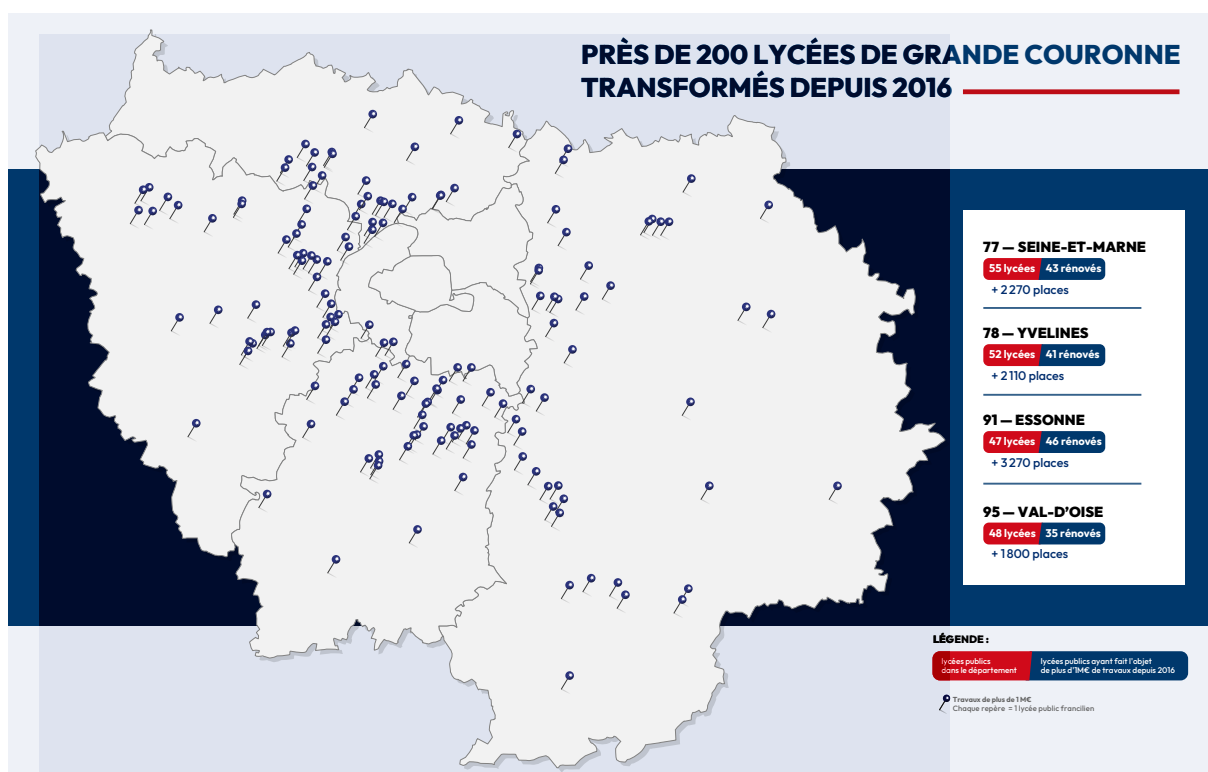
ENSEIGNEMENT ET FORMATION

INVESTIR MASSIVEMENT DANS LES ÉQUIPEMENTS

La réussite scolaire ne peut pas dépendre du code postal. Un lycéen de Provins ou de Fontainebleau a les mêmes droits qu'un lycéen du cœur de Paris : des locaux dignes, des formations de qualité, un accès à l'enseignement supérieur et à l'emploi. C'est pourquoi nous investissons massivement dans les lycées ruraux, l'apprentissage, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle à destination des jeunes ruraux.

Nous menons depuis près de 10 ans l'ambitieux **plan d'urgence pour les lycées franciliens** (PPI 2017-2027 de 6,6 Mds€), 1^{er} plan d'investissement porté par une collectivité territoriale, qui fait la part belle au milieu rural : plus de 1,7 Mds€ de ce plan concerne des lycéens qui résident dans des communes rurales. 81 850 lycéens sont issus des territoires ruraux en 2025, soit près de 20 % des lycéens franciliens.

Depuis 2016, ce sont près de 200 lycées de grande couronne qui ont été rénovés, dont 165 ayant fait l'objet de plus d'1 M€ de travaux, avec la création de 9 450 places nouvelles.



2016-2026 – Contribution de la Région

1,7 Mds€



© Anthony Volsin

Inauguration du Lycée Uruguay-France, Avon (77).

Parce que chaque parcours est unique et que l'accès à l'emploi doit être une opportunité offerte à tous, la Région Île-de-France affirme depuis de nombreuses années son engagement fort en faveur des **Écoles de la 2^e Chance (E2C)**. Ces structures jouent un rôle essentiel pour accompagner les jeunes Franciliens en difficulté vers l'autonomie, et l'insertion professionnelle et citoyenne. Destinées aux 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes ayant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), sans diplôme ni qualification, les Écoles de la 2^e Chance (E2C) proposent un accompagnement personnalisé pour leur permettre de construire un projet professionnel.

3 sont situées dans les territoires ruraux : Meaux (77), Montereau-Fault-Yonne (91) et Étampes (91). La Région y a consacré près de 19 M€ depuis 10 ans.

Créée en janvier 2023, **Oriane, l'Agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation**, offre une réponse à tous les Franciliens ayant besoin d'informations sur des formations ou des métiers, ou à la recherche d'un stage ou d'un contrat d'alternance. L'agence mène également des actions de lutte contre le décrochage scolaire. Entretiens personnalisés, casques de réalité virtuelle pour découvrir les métiers... le bus de l'orientation d'Oriane a effectué 25% de ses déplacements dans les communes rurales.

Les **Cordées de la réussite** ont pour objectif de développer l'ambition et la réussite de jeunes dans les territoires ruraux qui, pour des raisons socio-culturelles ou géographiques, n'envisagent pas d'études longues. Elles constituent un réseau solidaire entre lycées et établissements d'enseignement supérieur. Parce que l'ambition ne doit pas être un privilège réservé à ceux qui grandissent en ville.

Le développement de l'enseignement supérieur dans les franges rurales et périurbaines repose sur un principe simple : **rapprocher l'université des étudiants, plutôt**

que de les contraindre à de longs trajets ou de coûteux logements en cœur de métropole.

En Seine-et-Marne, nous avons accompagné la consolidation des campus de Sénart-Lieusaint et Fontainebleau, avec **7,9 M€ engagés à Sénart et 8,6 M€ pour Fontainebleau**. L'UPEC accueille aujourd'hui plus de 4 000 étudiants en Seine-et-Marne sur ses sites de Sénart, Fontainebleau et Melun.

Dans l'est francilien, la même logique vaut pour Meaux et Val d'Europe/Serris, au sein de l'Université Gustave Eiffel, qui structure un pôle à Marne-la-Vallée de plus de 16 000 étudiants; nous avons notamment mobilisé **9,5 M€ au CPER 2015-2020 pour le bâtiment universitaire de Serris**.

Dans les Yvelines et l'Essonne, cette politique vise à maintenir une offre d'enseignement supérieur visible hors du cœur métropolitain. À Rambouillet, le site de l'IUT accueille près de 600 étudiants. À Paris-Saclay, l'Université Paris-Saclay représente 67 000 étudiants, dont près de 10 000 sur le campus de la Faculté des sciences d'Orsay. Nous y consacrons **144,1 M€ au CPER 2021-2027**, et la nouvelle feuille de route Saclay 2035 va amplifier cette dynamique.



© Hugues-Marie Duclos

Lycée Henri Becquerel, Nangis (77).

Au total, les opérations documentées sur ces territoires représentent **près de 170 M€ d'engagement régional** — Sénart, Fontainebleau, Serris/Val d'Europe et Paris-Saclay — pour des implantations qui concernent directement plusieurs dizaines de milliers d'étudiants. **L'objectif est clair : rapprocher l'enseignement supérieur des territoires de grande couronne, où les freins de mobilité et de logement pèsent plus fortement, et refuser que l'accès aux formations universitaires se concentre exclusivement dans le cœur dense de la métropole.**

Par ailleurs, la région mène une action ciblée spécifique en direction des IFSI — Instituts de Formation de Soins Infirmiers — avec plus de 8 M€ alloués à la construction et l'aménagement de leurs locaux en territoires ruraux.



Lycée Alexandre Denis, Cerny (91).

© Chloé Sharrock

Opérations de travaux soutenus dans des Instituts de Formations de Soins Infirmiers localisés dans des communes du Pacte rural

Nom	Commune	Université de rattachement	Opération soutenue	Montant de subvention régionale (€)
IFSI Léon Binet	Provins (77)	UPEC	Construction d'un bâtiment d'environ 240 m ² du type modulaire	530 230
IFSI MGEN	La Verrière (78)	UVSQ	Transformation de 2 salles de cours et création d'un bureau	43 555
IFSI Barthélémy Durand	Étampes (91)	Paris Saclay	Accessibilité PMR, remplacement fenêtres, création salles de cours	1 943 153
IFSI Léon Binet	Provins (77)	UPEC	Construction d'un bâtiment modulaire	625 300
IFSI Serris	Magny-Le-Hongre (77)	UPEC	Relocalisation de l'IFSI sur la ZAC Saint Jean à Lagny	2 800 000
Barthélémy Durand	Étampes (91)	Paris Saclay	Rénovation et extension du bâtiment IFSI	881 100
UPEC - Caserne Damesme	Fontainebleau (77)	UPEC	Etude de conception d'un amphithéâtre	260 000
CH Léon Binet	Provins (77)	UPEC	Rénovation et réaménagement d'une partie des locaux	1 011 816
Total				8 095 154

Enfin, plus de 203 M€ ont été mobilisés pour les frais pédagogiques des formations de 82 951 stagiaires résidant en territoire rural, et plus de 161 M€ pour la rémunération de 34 529 de ces stagiaires. Plus d'un quart des apprentis ayant bénéficié d'une aide régionale sont des jeunes ruraux. Depuis 2022, **8 458 aides au permis de conduire ont été accordées** — parce qu'en zone rurale, le permis, c'est souvent la condition de l'emploi.

SANTÉ

SOUTENIR LES PROFESSIONNELS ET L'ACCÈS AU SOIN POUR TOUS

La désertification médicale en milieu rural n'est pas une fatalité. C'est la conséquence d'années de politique nationale insuffisante — et **un problème que la Région Île-de-France a décidé de prendre à bras-le-corps, sans attendre que l'État agisse seul**. Parce que quand un Francilien rural ne peut pas voir un médecin à moins de 40 kilomètres de chez lui, c'est toute la promesse républicaine d'égal accès aux soins qui se fissure. Et cette fissure, nous refusons de la laisser s'agrandir.

La Région a donc agi : en finançant la construction de maisons de santé pluridisciplinaires, en aidant les professionnels de santé à s'installer et à se maintenir en zone rurale, en développant les outils de télé-médecine. Plus de 100 structures ont été soutenues, plus de 80 professionnels aidés à l'installation. Depuis 2017,

36 maisons de santé pluridisciplinaires ont vu le jour dans les territoires du Pacte rural — 17% des 213 créées en Île-de-France, en cohérence exacte avec le poids démographique de ces territoires. **Un résultat qui n'est pas le fruit du hasard, mais d'une volonté politique assumée et d'une gestion rigoureuse des priorités.**

Exemples de réalisations – construction et aménagement des structures de santé (liste non exhaustive)

Maisons de santé à Saint-Mard, Chevry-Cossigny, Barbizon, Nangis (77)

Maison de santé à Croissy-sur-Seine, Villennes-sur-Seine, L'Etang-la-Ville, Mézières, Chavenay, Le-Perray-en-Yvelines (78)

Maisons de santé à Limours, Angerville, Mennecy et Bruyères-le-Châtel (91)

Maison de santé à Survilliers, Méry-sur-Oise, Groslay, Margency, Bruyères-sur-Oise (95)

Mallette télé-médecine pour une maison de santé à Jouy-sur-Morin (77)

Restructuration et réaménagement du Pôle surdit   Léopold Bellan de l'Essonne à La Norville (91)

Salle de repos pour soignants de l'h  pital d'  tampes (91)

2016-2026 – Contribution de la R  gion

29 M  

Investissements 92 %
Fonctionnement 8 %

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE DES TERRITOIRES RURAUX

La réforme de la formation des médecins généralistes, avec la création d'une 4^e année d'internat à compter de novembre 2026, introduit le statut de docteur junior. Cette année de consolidation, réalisée en autonomie supervisée, constitue une opportunité pour faire découvrir les territoires sous-dotés aux futurs médecins et favoriser leur installation durable. Pour accompagner cette réforme, la Région soutiendra les projets d'extension ou d'aménagement des structures de santé existantes permettant de créer des cabinets de consultation supplémentaires destinés à l'**accueil des docteurs juniors**. Cette aide, pouvant atteindre **100 000 € par projet**, permettra de lever les freins matériels à leur formation et de renforcer les capacités d'accueil des territoires ruraux.

Cette mesure s'inscrit dans une stratégie régionale globale en faveur de l'attractivité médicale des territoires ruraux.

En complément, l'Acte II du Plan Santé, adopté en janvier 2026, a créé un nouveau dispositif à destination des communes rurales afin de faciliter le financement de projets d'hébergement pour les soignants, les internes et les docteurs juniors. Cette aide, pouvant atteindre **100 000 € par commune**, répond à un enjeu majeur d'accueil des professionnels de santé et contribue à renforcer l'attractivité des territoires ruraux.

Par ailleurs, la Région poursuit son soutien à l'installation des professionnels de santé libéraux dans les zones sous-dotées grâce au **Bonus ruralité**. Depuis janvier 2026, cette aide, pouvant atteindre **10 000 € par professionnel de santé**, est prioritairement destinée aux communes de la grande couronne, en particulier aux communes rurales, ainsi qu'à la Seine-Saint-Denis.

La Région agit également en amont de la formation des futurs professionnels de santé afin de renforcer durablement la présence médicale dans les territoires ruraux. La Région expérimente depuis la rentrée de **septembre 2026**, une « **option santé dans les lycées** » dans **certains lycées volontaires déjà identifiés**, situés en zones rurales ou socialement défavorisées. Destiné aux élèves de seconde, ce dispositif vise à lutter contre les inégalités d'accès aux études de santé, à encourager davantage de jeunes issus de ces territoires à s'orienter vers ces filières et, à terme, à augmenter le nombre de médecins susceptibles d'exercer dans les territoires qui en ont le plus besoin.

À travers ces mesures complémentaires : susciter des vocations dès le lycée, accompagner la formation des futurs médecins, faciliter leur accueil et soutenir leur installation ; la Région affirme son engagement en faveur d'un accès aux soins renforcé et d'une offre de santé durable dans les territoires ruraux.



Ouverture d'un nouveau pôle de santé à Magny le Hongre (77)

© Aymeric Guillemeau

SÉCURITÉ

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

La sécurité est la première des libertés. Dès 2016, nous avons voté le **«Bouclier de Sécurité»** avec une attention particulière portée aux territoires ruraux, où l'éloignement des forces de l'ordre peut créer un sentiment d'abandon. **Ce dispositif se traduit par la modernisation des équipements, le soutien à la rénovation des commissariats et des casernes, le renforcement de la vidéoprotection et le soutien aux initiatives locales de prévention.**

Les résultats parlent d'eux-mêmes : **92% des Franciliens vivent aujourd'hui dans un territoire doté d'une police municipale**, contre 65% en 2014. Le nombre de policiers municipaux pour 10 000 habitants est aujourd'hui le plus élevé en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise — les deux départements qui en avaient le plus besoin.

22,5 M€ ont été mobilisés pour l'équipement en **vidéo-protection**. Entre 2016 et 2025, 317 communes rurales ont effectué au moins une demande de financement — soit 62% de l'ensemble des communes franciliennes ayant réalisé des demandes pour ce motif. **Au total, 6 515 caméras ont été installées dans les seuls territoires ruraux**, soit 43% de l'ensemble des caméras financées par la Région.

Nous avons également financé la construction, la rénovation et la sécurisation de commissariats de police nationale et de casernes de gendarmerie : 75 projets depuis 2016, parce que des forces de sécurité bien équipées sont des forces de sécurité efficaces.

Dans une logique de prévention et de protection des habitants, nous avons aussi soutenu les particuliers souhaitant équiper leur logement d'un système d'alarme individuelle. Plus de 600 aides ont été accordées sur la période pour lutter contre les cambriolages et les intrusions, et renforcer la sécurité du quotidien dans les territoires ruraux.



Gendarmerie mobile de proximité des Yvelines.

2016-2026 – Contribution de la Région

35 M€

Investissements 99 %
Fonctionnement 1 %

Exemples de réalisations – sécurité (liste non exhaustive)

Aide à l'acquisition d'un **commissariat de gendarmerie mobile** pour la brigade mobile de proximité des Yvelines (78). Cette unité, compétente sur le secteur du Haut-Mantois et d'une partie du Vexin, permettra de renforcer la présence des forces de sécurité dans les communes rurales et de rapprocher le service public des habitants, via des missions menées au plus près de la population (accueil du public, dépôt de plainte, renseignements, etc.).

Financement d'un équipement de la **police municipale** sur la commune de Brou-sur-Chantereine (77) comprenant des gilets pare-balles, bâtons de défense, véhicules, vélos à assistance électrique, radios, caméras-piétons ainsi que des travaux de sécurisation du poste de police municipale et de l'accueil de la mairie.

Accompagnement de plusieurs communes du Val-d'Oise dans le développement de leurs dispositifs de sécurité, avec notamment :

- **Persan** : création d'un réseau de 130 caméras de vidéoprotection et renforcement des équipements de la police municipale (véhicules, scooters, armement, radios et gilets pare-balles)
- **Beaumont-sur-Oise** : acquisition d'un véhicule de police municipale
- **Bruyères-sur-Oise** : déploiement de 37 caméras de vidéoprotection et renforcement des moyens opérationnels de la police municipale

Caserne de gendarmerie de Persan-Beaumont (95) : réhabilitation complète des locaux de service et techniques, création d'espaces sanitaires adaptés aux personnels féminins et construction d'un hangar destiné au stationnement des véhicules de service.

Création et modernisation de postes de police municipale dans l'Essonne

Accompagnement de plusieurs projets structurants :

- **Mennecy** : création d'un nouveau poste de police municipale intégrant un Centre de supervision urbain (CSU), le déploiement de 119 caméras de vidéoprotection et l'acquisition d'équipements opérationnels (véhicules, vélos, gilets pare-balles, radios, caméras-piétons, portique de sécurité, barrières de protection)
- **Quincy-sous-Sénart** : création d'un poste de police municipale accompagné d'un dispositif de vidéoprotection et d'équipements individuels et collectifs
- **Saint-Germain-lès-Corbeil** : création d'un poste de police municipale, installation de 27 caméras de vidéoprotection et acquisition de véhicules, VTT, radios et gilets pare-balles
- **Sécurisation du commissariat de police d'Étampes (91)** : travaux de sécurisation de l'accueil du public consistant en la création d'un sas pare-balles équipé d'un système de contrôle des entrées et sorties, afin de renforcer la protection des usagers et des personnels

Modernisation des polices municipales de Rambouillet et d'Orgeval (78)

Rénovation des postes de police municipale et renforcement des équipements :

- **Rambouillet** : déploiement de 12 caméras de vidéoprotection et acquisition de véhicules, vélos et armement
- **Orgeval** : installation de 37 caméras de vidéoprotection et acquisition de véhicules, motos, armement, caméras-piétons et gilets pare-balles

Rénovation de la caserne de gendarmerie de Rambouillet (78)

Réalisation de travaux de rénovation énergétique et de ravalement des façades afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des personnels tout en réduisant les consommations énergétiques

Financement des SDIS (services départementaux d'incendie et de secours) de grande couronne : 1 M€ par an

CULTURE, PATRIMOINE

DYNAMISER LA VIE LOCALE

La culture n'est pas un luxe réservé aux métropoles : c'est un droit, un levier de développement et de cohésion sociale. **Nous dynamisons la vie locale en zone rurale en soutenant les équipements culturels et les événements de proximité, pour que l'accès à la culture soit garanti partout et pour tous — y compris dans la plus petite des communes.**

Les territoires ruraux disposent d'un patrimoine remarquable qu'il serait impardonnable de laisser se dégrader. Le label « **Patrimoine d'intérêt régional** » créé en 2017 s'est révélé un outil très efficace dans cette perspective : il est attribué à des bâtiments non protégés au titre des monuments historiques mais présentant un intérêt patrimonial pour la région et essentiels à l'identité locale. Il ouvre droit à des aides financières régionales. En dix ans, près de 100 sites localisés en zone rurale ont été labellisés.



Exemples de sites labellisés

« Patrimoine d'intérêt régional »

- La Ferme de Malassise à Mormant (77)
- Le moulin d'Ors à Châteaufort (78)
- Le lavoir de Saint-Maurice-Montcouronne (91)

- Les cressonnières du Mérévillois (91)
- Le musée de l'Outil à Wy-dit-Joli-Village (95)

Les églises font également partie du patrimoine régional. La Région a soutenu la rénovation de 355 édifices religieux dans les 4 départements de grande couronne, véritables marqueurs d'identité locale, et y a consacré 29,5 M€ via les aides au patrimoine mais également les contrats ruraux.

Le label s'ajoute aux dispositifs existants qui contribuent à la préservation du patrimoine protégé — monuments, musées, maisons d'artistes. Au total, **27,9 M€ ont été investis par la Région**, notamment en faveur de la Maison Jean Cocteau à Milly-la-Forêt (77) et du Domaine de Villarceaux (95).



© Hugues-Marie Duclos - Région Ile-de-France

Le Domaine de Villarceaux

2016-2026 – Contribution de la Région

104 M€

Investissements 64 %
Fonctionnement 36 %



© Olivier Aubry



© Philippe Ayraut

En haut à gauche Auberge « La Moderne », aujourd'hui Musée de Seine-et-Marne à Saint-Cyr-sur-Morin (77).

En bas la Maison Jean Cocteau à Milly-la-Forêt (77).



© Philippe Ayraut

Avec L'Île-de-France fête le théâtre, la Région Île-de-France offre, au cœur de l'été, un moment de théâtre populaire aux Franciliens. Pour l'orchestrer, elle fait appel au Centre dramatique national les Tréteaux de France.

La Maison Jean Cocteau (91) illustre la volonté de créer dans les territoires ruraux de véritables parcours touristiques et culturels : maisons d'écrivains, villages de peintres comme Moret-sur-Loing ou Auvers-sur-Oise, dont nous soutenons aussi le festival de musique.

La même ambition est portée pour **le domaine de Villarceaux (95)**, pour lequel nous avons souhaité promouvoir un véritable projet culturel et touristique.

Non seulement nous valorisons et soutenons la culture dans les territoires ruraux, mais nous facilitons aussi l'accès des habitants à nos richesses culturelles communes : représentations théâtrales des Tréteaux de France dans les îles de Loisirs, actions d'éducation artistique ciblant les lycées et CFA les plus éloignés de l'offre culturelle.

Au total, **plus de 1 600 projets et actions ont été soutenus dans les territoires ruraux**. La culture n'est pas un supplément d'âme : c'est l'un des piliers de notre politique rurale.

Exemples de réalisations – soutien au patrimoine culturel (liste non exhaustive)

L'Auberge « La Moderne », aujourd'hui Musée de Seine-et-Marne à Saint-Cyr-sur-Morin (77)

La Maison Bizet à Bougival (78)

L'église romane Saint-Martin de Oncy-sur-École (91).

L'église de Magny-en-Vexin (95)

Le Château de Méreville et le domaine de Chamarande (91)

Le musée Dreyfus à Médan (78)

Le musée de la Grande Guerre à Meaux (77) et le Château de Rosa Bonheur à Thomery (77)

La Cité médiévale de Provins : restauration des remparts de la ville, des églises Saint-Ayoul, Saint-Quiriace... (77)

SPORTS, LOISIRS

DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Pratiquer un sport, c'est un droit — pas un privilège réservé aux habitants des grandes villes. Trop de communes rurales souffraient d'équipements sportifs vétustes ou inexistants. Nous avons agi avec détermination pour corriger ces inégalités, en **soutenant les actions portées par les territoires ruraux tant en investissement (rénovation ou construction d'équipements de proximité, terrains synthétiques, équipements d'intérêt régional) qu'en fonctionnement (conventions pluriannuelles, soutien aux événements sportifs, soutien aux clubs).**

Plus de 760 équipements de proximité ont été financés et 20 communes ont bénéficié de la majoration pour territoire carencé. Parce que l'équité exige de donner davantage à ceux qui ont moins. **L'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024** a également constitué un formidable accélérateur pour les équipements sportifs franciliens. **La Région a fait le choix de préparer les Jeux en construisant un héritage durable, destiné à bénéficier bien au-delà de l'événement aux sportifs, aux clubs et aux habitants.** Cette dynamique a notamment permis de renforcer et de moderniser le maillage des équipements sportifs en grande couronne, contribuant ainsi au rééquilibrage territorial de l'offre sportive.



© Stéphane Vallée

La piscine Frot à Meaux.

Le Stade nautique olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne (77) en constitue l'une des réalisations les plus emblématiques. Implanté au sein de l'île de loisirs de Vaires-Torcy et modernisé dans la perspective de Paris 2024, il a accueilli les épreuves olympiques et paralympiques d'aviron et de canoë-kayak. Aujourd'hui, cet équipement exceptionnel poursuit sa vocation au service du sport de haut niveau, des fédérations et des clubs, tout en restant ouvert aux pratiques sportives et de loisirs du

2016-2026 – Contribution de la Région

79 M€

Investissements 96 %
Fonctionnement 4 %

grand public. Il incarne pleinement l'ambition portée par la Région : faire des Jeux un héritage concret, durable et accessible à tous les Franciliens. **Cet héritage olympique vient également conforter le rôle majeur des îles de loisirs régionales, véritables équipements de proximité permettant de conjuguer sport, nature et loisirs de plein air.** Cinq d'entre elles sont situées en secteur rural :

- 3 en Seine-et-Marne : Buthiers, Jablines-Annet et Bois-le-Roi
- 1 dans les Yvelines : Boucles de Seine
- 1 en Essonne : Étampes

Enfin, nous apportons notre soutien au Comité Régional du Sport en Milieu Rural d'Île-de-France pour son action « Mobil'Sport » permettant de proposer une pratique sportive aux populations rurales dépourvues d'infrastructures sportives grâce à une flotte de véhicules itinérants, aménagés pour transporter du matériel pour plus de 30 activités différentes.

Exemples de réalisations (liste non exhaustive)

Rénovation du **gymnase Raymond Vitte à Provins (77)**

Construction de **salles d'arts martiaux et de danse à Bruyères-sur-Oise (95)**

Reconstruction de la **piscine Frot à Meaux (77)**

Transformation du terrain stabilisé en **terrain synthétique à Dourdan (91)**

Aide au **club de sport adapté d'Hautefeuille (77)**

Création d'une **plate-forme de fitness sur l'île de loisirs de Jablines-Annet (77)**

Investissements à venir sur l'**île de loisirs d'Étampes (91)**

Espace Michel Hidalgo au **centre national du football à Clairefontaine-en-Yvelines (78)**

Maison des jeunes et des sports à Saint-Arnoult (78)

Piscine à Rambouillet (78)

Le Grand Parquet (**stade équestre**) à **Fontainebleau (77)**

SOLIDARITÉS

SOUTENIR L'INSERTION, L'ACCÈS AUX DROITS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES

Plus de 1 200 projets ont été financés par la Région en faveur des territoires ruraux. La solidarité n'est pas une option : c'est une obligation républicaine. Elle doit s'exercer avec la même force en milieu rural qu'en ville, en soutenant l'insertion, l'accès aux droits et l'accompagnement des publics fragiles. Nous avons agi en conséquence : **plus de 1 200 projets financés dans les territoires ruraux.**

ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Nous nous engageons fermement dans la lutte contre toutes les formes de violences subies par les femmes, des violences verbales aux féminicides. Les projets peuvent porter sur la sensibilisation, la prévention, l'accompagnement des femmes victimes.

Ces violences sont souvent plus fréquentes et plus invisibles en milieu rural : l'isolement géographique, la proximité sociale, l'éloignement des services rendent la dénonciation plus difficile et le recours aux droits plus compliqué. **C'est pourquoi 35 % des projets que nous soutenons pour renforcer l'égalité femmes-hommes ciblent spécifiquement les territoires ruraux.**



Exemples de réalisations – égalité femme-homme (liste non exhaustive)

Le Van Info Femme : la Région soutient depuis 2024 la Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles, qui a créé le Van Info Femme (VIF) afin d'aller à la rencontre des usagers et de les sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles. Depuis sa mise en service en novembre 2023, le Van a réalisé 28 demi-journées d'intervention en zones rurales, dans 15 communes, ce qui représente près de 15 % des communes visitées.

L'association Léa Solidarité Femmes : la Région soutient depuis 2017, cette association qui développe le projet d'une Maison des Femmes en ruralité, en tant que lieu d'écoute, d'accueil et d'orientation destiné aux femmes et enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Ce lieu ressource assure un accueil inconditionnel, une écoute spécialisée et un accompagnement global, en lien avec les acteurs sociaux, juridiques et judiciaires du territoire.

2016-2026 – Contribution de la Région

175 M€

Investissements 95 %
Fonctionnement 5 %



ACTION SOCIALE, FAMILLE ET HANDICAP

Nous soutenons également l'accompagnement des publics fragiles, avec des dispositifs d'aide aux établissements et services médico-sociaux. 50 projets en ruralité ont été aidés.

Le Budget Participatif Handicap, mis en place depuis 2024, est un dispositif visant à faire voter les projets par les Franciliens.

67 projets ont été soutenus dans des communes rurales.



+ Exemples de réalisations - Budget participatif Handicap (liste non exhaustive)

Achat d'un **élévateur** pour l'école primaire de Valence-en-Brie (77)

Achat d'un **vélo cargo** pour permettre aux personnes en situation de handicap de participer aux sorties organisées par le CCAS de Chevannes (91)

Création d'un tiers-lieu dans l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes public (EHPAD) « Les Jardins de Chagot » de la commune de Beaumont-du-Gâtinais — il permet de faciliter l'ouverture de l'EHPAD vers l'extérieur, de favoriser l'implication et la participation des résidents, de leurs familles et des habitants de la commune

PETITE ENFANCE

1,5 M€ ont été investis pour la petite enfance en milieu rural — parce que l'égalité des chances commence dès les premières années de vie.

+ Exemple de réalisations – petite enfance (liste non exhaustive)

Création d'une **crèche de 16 berceaux** et du siège de la crèche familiale intercommunale à Yèbles (77).

Caractère innovant :

- initiation des enfants aux produits de la terre, grâce au verger et jardins partagés et mise en place d'ateliers intergénérationnels avec les seniors en incluant les enfants fréquentant le périscolaire.



© DR

Aménagement d'une parcelle maraîchère, d'un verger et d'un jardin pédagogique pour l'association Moulin de Pont Rû.

LOGEMENT

La production de logements sociaux, très sociaux et intermédiaires a été particulièrement active dans les territoires ruraux, qui ont mobilisé **37% de l'enveloppe**

pour un montant total de près de 140 M€. Parce que se loger dignement est un droit, pas un avantage réservé aux zones urbaines.

Ainsi, nous avons aidé dans les communes du Pacte rural des créations importantes

(liste non exhaustive) :

- de logements locatifs sociaux à Brou-sur-Chantereine, Moret-Loing-et-Orvanne, Nanteuil-lès-Meaux, Nonville, Saint-Pathus (77), Chambourcy, Jouars-Pontchartrain, Villiers-Saint-Frédéric (78), Vaugrigneuse, Egly, Marolles-en-Hurepoix, Pussay, Villabé (91), Beauchamp, Mériel, Méry-sur-Oise (95)
- de logements locatifs intermédiaires à Juziers (78), Champlan (91), Bessancourt (95)
- de résidences intergénérationnelles à Dammartin-en-Goële (77), Vaux-sur-Seine (78), la Ville-du-Bois (91)

SITUATIONS D'URGENCE

SOUTENIR LES FRANCILIENS

FACE AUX ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Face à des événements exceptionnels — naturels, sanitaires ou économiques — nous n'avons pas attendu. Nous avons développé une capacité d'intervention rapide pour soutenir les territoires et les populations sinistrés, avec des aides d'urgence débloquées sans délai, comme après la tornade d'octobre 2025 dans le Val-d'Oise, ou comme lors des inondations d'août 2024 en Seine-et-Marne ou encore lors de l'épisode caniculaire de 2026. Dans ces situations, **la Région joue un rôle essentiel de soutien et de solidarité**, en complément des mécanismes existants, pour mieux prendre en compte des phénomènes localisés mais dévastateurs, dont la fréquence tend à s'accroître.



© Aymeric Guillonnet

Crise sanitaire, sécheresses, inondations, tempêtes, flambée des prix de l'énergie... à chaque épreuve, nous avons été présents. 26 % de nos dépenses exception-

nelles sur la période ont bénéficié aux territoires du Pacte rural — ceux qui, souvent, disposent de moins de marges pour faire face seuls.

2016-2026 – Contribution de la Région

30 M€

Investissements 39 %
Fonctionnement 61 %

Exemples (liste non exhaustive) :

Face à la crise sanitaire du Covid 19 en 2020

350 000 € ont été alloués à l'achat de masques en tissu pour les enfants de 6 à 11 ans résidant dans des communes de moins de 10 000 habitants.

125 communes rurales ont bénéficié des bus de dépistage mis en place par la Région entre septembre et décembre 2020.

120 000 entreprises ont bénéficié en grande couronne de plus de 900 M€ d'aides au travers du fonds solidarité, du fonds résilience, du prêt Rebond ou encore du chèque numérique.

Fonds de soutien aux villes touchées par les émeutes

À la suite des émeutes urbaines qui se sont déroulées du 27 juin au 8 juillet 2023 et qui ont provoqué d'importantes dégradations de bâtiments publics franciliens, la Région a rapidement mis en place un fonds d'urgence sous la forme d'avances remboursables de plus de 20 M€ pour venir en aide aux communes touchées et reconstruire, partout en Île-de-France, dont plus d'un million d'euros consacrés à des territoires ruraux :

95 : la commune de Persan a bénéficié d'une avance de 500 000 € afin d'effectuer les travaux de réhabilitation de son hôtel de ville

91 : la commune de Dourdan a bénéficié d'une avance de 3 547 € pour remplacer la porte de l'hôtel de ville

77 : la commune de Magny-le-Hongre a bénéficié d'une avance de 7 446 € pour remplacer les vitres et vitrages de la halle des sports-gymnase Alexis Vastine

78 : la commune de La Verrière a bénéficié d'une avance de 500 000 € pour réhabiliter le groupe scolaire composé de l'école élémentaire du Bois de l'Étang et de la maternelle Étang-des-Noës

Fonds d'urgence aux communes et leurs groupements touchés par la tornade du 20 octobre 2025

À la suite de la violente tornade qui a frappé le Val-d'Oise le lundi 20 octobre 2025, causant un mort et plusieurs blessés graves, la Région Île-de-France a débloqué, à l'occasion de la commission permanente du 20 novembre 2025, une aide d'urgence de 1 million d'euros pour soutenir les communes sinistrées, en l'occurrence Eaubonne (200 000 €), Ermont (200 000 €), Ezanville (4 463 €), Franconville (119 937 €), Margency (200 000 €).

À l'occasion de cette même commission permanente, une aide d'urgence de 300 000 € a également été votée pour la reconstruction de l'institut médicoéducatif (IME) Le Clos Fleuri à Ermont (95), géré par l'association APAJH 95, dont les locaux ont été gravement endom-

magés par l'effondrement d'une grue afin de financer une partie de la reconstruction de cet IME et d'assurer la continuité de l'accueil des enfants.

Face aux inondations d'août 2024 en Seine-et-Marne

Nous avons été à l'écoute des communes sinistrées en lançant sans délai un « Fonds d'urgence à destination des communes franciliennes et de leurs groupements ». Ce dernier a permis de soutenir des travaux prioritaires de remise en état des équipements, pour un total de 1,2 M€ de subvention, par exemple :

La commune de Pommeuse (77) a bénéficié d'une subvention de 33 325 € pour remplacer des équipements sportifs rendus inutilisables.

La commune de La-Ferté-Gaucher (77) a bénéficié d'une subvention de 70 000 € pour effectuer des travaux de réfection de voirie.

La commune de Saint-Rémy-de-la-Vanne (77) a bénéficié d'une subvention de 27 258 € pour effectuer des travaux de remise en état du réseau des eaux pluviales et du sol du réfectoire.

Fonds d'urgence canicule été 2026 en Île-de-France

Dans le contexte de la vague de chaleur sans précédent que connaît l'Île-de-France, la Région a souhaité apporter son soutien aux lycées, communes et acteurs de santé et solidarité pour améliorer l'accueil du public dans les établissements concernés.

La Région a pu aider l'achat d'équipements permettant de faire face aux conséquences de la vague de chaleur, notamment par l'amélioration du confort thermique (climatisations mobiles et fixes, brumisateurs...) à de nombreuses communes comme La Rochette (77), Touquin (77), Bazainville (78) ou encore Margency (95).

Plan régional d'urgence « Puissance agricole »

Face aux conséquences des épisodes de canicule et de sécheresse qui ont fragilisé les exploitations franciliennes, la Région Île-de-France a lancé en 2026 le plan d'urgence « Puissance agricole ». Une enveloppe exceptionnelle de 5 M€ est mobilisée à travers une « Aide résilience » pour soutenir rapidement la trésorerie des exploitations les plus touchées. Ce plan renforce également la prévention des difficultés économiques grâce à l'extension du chèque prévention au secteur agricole. En parallèle, la Région accélère l'adaptation au changement climatique en doublant le budget consacré aux systèmes hydrauliques, porté à près de 2 M€ par an, avec l'objectif de créer plus de 1 000 ha de surfaces irrigables supplémentaires chaque année. Le dispositif prévoit enfin un accompagnement renforcé des jeunes agriculteurs dans l'accès au foncier et un soutien aux pépiniéristes franciliens.

L'AGENCE ÎLE-DE-FRANCE RURALITÉ

En septembre 2022, nous avons créé l'Agence Île-de-France Ruralité : non pas une couche administrative supplémentaire, mais un outil de proximité, au service direct des maires et de leurs communes. Elle est organisée dans une **logique de guichet unique et se présente comme l'interlocutrice privilégiée des communes rurales**, les accompagnant dans la réalisation de leurs projets en les aiguillant vers le bon dispositif de financement. Elle intervient auprès de toutes les communes rurales des départements de la grande couronne : Yvelines, Essonne, Seine-et-Marne et Val-d'Oise.

C'est un outil de proximité pour les élus ruraux.

Sa mission : aller chercher les maires là où ils sont — dans leurs mairies, dans leurs intercommunalités, dans les congrès des maires ou au salon de l'AMIF — pour leur expliquer les dispositifs régionaux, les aider à monter leurs dossiers et suivre leurs projets. Parce qu'une aide que l'on ne trouve pas n'existe pas.

Ces dernières années, les missions de l'Agence se sont élargies. Sur le dispositif d'aide aux commerces de proximité, elle recueille systématiquement l'avis consultatif des maires sur l'opportunité d'un financement régional : une approche particulièrement appréciée qui permet aussi de vérifier la pertinence et la qualité des projets.

L'Agence intervient également dans le cadre du programme national Petites Villes de Demain, en jouant le rôle d'intermédiation du fonds d'ingénierie de la Banque

des Territoires. Dans les situations d'urgence, comme les inondations en Seine-et-Marne, elle accompagne les communes pour recenser les dégâts et permettre une prise en charge rapide par la Région.

En 3 ans, l'Agence a traité plus de 500 sollicitations directes d'élus, donnant lieu à 275 dossiers déposés ou engagés. 160 ont été votés dans les commissions compétentes, dont 67% en commission ruralité.

L'enquête réalisée auprès des maires début 2026 le confirme sans ambiguïté : les communes rurales identifient la Région comme un partenaire structurant, efficace et accessible. **C'est exactement ce que nous avons voulu construire depuis 2016 : une présence réelle, concrète, au service de ceux qui font vivre nos territoires ruraux au quotidien.**



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

[f](#) RegionIleDeFrance
[x](#) iledefrance
[@](#) iledefrance

